

N°20 - 2 août 2016



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication : Denis Carretier
Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandise Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vigneronns du Narbonnais, Prometé.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Viticulture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 52 observateurs sur un réseau de 454 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

Stades phénologiques

Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « fermeture de la grappe » (stade L ou 33) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « fin-véraison » (stade 37) en secteur précoce.

Cicadelles vectrices de la flavescence dorée

Vignoble régional

Le 3^{ème} traitement contre le vecteur de la flavescence dorée, rendu obligatoire par arrêté préfectoral, est à réaliser jusqu'au 8 août 2016.

Les adultes de cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont observés au vignoble. Les symptômes de la maladie sont également observés.

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages.
- le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes.
- l'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port "retombant" à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

Dès à présent, il est primordial de repérer et de marquer les souches atteintes pour les arracher le plus tôt possible.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Vignoble régional

La situation est globalement stable à l'échelle régionale et peu de nouveaux symptômes sont observés. Les conditions météorologiques sont peu favorables au parasite.

Les données issues de modélisations (MILSTOP arrêtée au 31 juillet ou Potentiel System version 97) indiquent que les conditions météorologiques enregistrées entre le 25 et le 31 juillet génèrent de nouvelles contaminations dans les zones concernées par les pluies. Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 7 août. L'indice de risque mildiou est globalement stable.

Aude

Les conditions climatiques demeurent peu favorables au développement du mildiou. Très peu de nouveaux symptômes sont observés.

Les données issues de la modélisation (Potentiel système 97) nous indiquent que les faibles précipitations qui ont touchées l'ouest du département (Malepère, Limouxin, Cabardès et Carcassonnais) le 31 juillet ont pu engendrer de nouvelles contaminations. Le niveau de risque est stable voire en baisse notamment sur l'Est du département.

Hérault

De nouveaux symptômes fructifiés sont observés sur feuilles (jeunes feuilles, mildiou mosaïque) notamment dans les unités agroclimatiques de la Vallée de l'Orb-Lodévois et du Nord Montpelliérais.

De vieilles taches, encore fructifiées, et la présence de repiquages sur grappes (rot brun) sont toujours visibles dans certaines parcelles.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 31 juillet, les conditions météorologiques enregistrées entre le 25 et le 31 juillet génèrent de nouvelles contaminations secondaires sur toutes les stations sauf Azillanet. Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 7 août. L'indice de risque mildiou est stable.

Pyrénées-Orientales

Les conditions climatiques (chaudes et sèches) ne permettent pas au mildiou de se développer. Les petits orages peuvent être source de nouvelles contaminations. Des symptômes sur grappes sont observés. Sur les autres secteurs la fréquence et l'intensité de la maladie diminue.

D'après la modélisation arrêtée au 31 juillet, les conditions météorologiques enregistrées le 25 et le 31 juillet génèrent de nouvelles contaminations secondaires sur la station de Trouillas. Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 12 août. L'indice de risque mildiou est stable.

B lack-rot

Aude

On ne constate pas d'évolution de la maladie sur les secteurs concernés. La situation demeure saine.

Hérault et Pyrénées-Orientales

La situation est globalement stable.

O òidium

Vignoble régional

Des évolutions restent désormais possibles jusqu'au début véraison uniquement sur les parcelles tardives.

La maladie est bien présente au vignoble et une progression limitée est encore notée sur les parcelles touchées (intensité).

La véraison marque la fin progressive de la sensibilité des grappes.

Aude

L'évolution de la maladie est ralentie. Les fréquences et les intensités des symptômes sur grappe ne progressent plus que sur les cépages tardifs. De nouveaux symptômes sur feuilles et rameaux continuent toutefois d'apparaître localement sur tous cépages et en toutes zones.

Hérault

La maladie est toujours observée au vignoble, sa progression est limitée.

On relève des symptômes parfois très importants sur Carignan, cépages sensibles (Chardonnay...) et/ou parcelles à historique important.

Des éclatements de baies sont constatés dans les parcelles les plus touchées.

Pyrénées-Orientales

L'òidium est toujours présent dans le vignoble. Sa fréquence et son intensité sur grappes peuvent être élevées dans certaines parcelles.

P

ourriture grise

Hérault

Des symptômes de *Botrytis cinerea* sont observés sur grappes localement dans certaines parcelles. Les symptômes varient d'une à quelques baies touchées de type « bouchon ». Ils sont occasionnés par des perforations d'eudémis de 2^{ème} génération et/ou par des éclatements de baies (grêle, excès de vigueur, oïdium, dégâts mécaniques...).

A

spergillus carbonarius

Hérault

Des symptômes sont observés dans de rares parcelles du Minervois, des Hauts Coteaux, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Pyrénées Orientales

Des symptômes sont observés dans certaines parcelles où il y a des dégâts de 2^{ème} génération d'eudémis.

T

ordeuses de la grappe

Vignoble régional

Le vol de 3^{ème} génération d'eudémis a démarré sur les secteurs précoces et moyens. Les pontes sont observées dans les secteurs précoces et moyens.

Aude

Le vol de 3^{ème} génération s'amplifie en secteur précoce (Littoral, Narbonnais), il débute sur les secteurs de précocité moyenne (Corbières et Minervois) et n'a pas commencé sur les secteurs tardifs (Malepère, Limouxin, Cabardès).

Les 1^{ères} pontes sont observées sur les secteurs précoces et intermédiaires.

Hérault

Le vol de 3^{ème} génération s'intensifie en zone précoce et démarre en zone moyenne.

Des pontes fraîches et en évolution sont observées dans les zones précoces et moyennes.

Les 1^{ers} œufs au stade tête noire sont visibles en zones précoces.

Dans certaines parcelles, ces dépôts de pontes peuvent être importants.

Pyrénées Orientales

Les vols de 3^{ème} génération d'eudémis ont débuté dans les secteurs précoces et moyens. Les 1^{ers} dépôts de pontes sont observés sur les secteurs de la Plaine Sud Tech, Aspres Premiers coteaux et Moyenne Vallée de l'Agly.

Les pontes sont toujours en cours sur la Plaine Nord Tech et le Cru Banyuls.

Maladie du Bois

Vignoble régional

Des symptômes d'esca et de Black-Dead-Arm sont localement visibles. Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées avec une accentuation des symptômes d'apoplexie dans le vignoble régional.

Cicadelles vertes des grillures

Vignoble régional

Des larves et adultes de cicadelles sont toujours visibles.

Le seuil de nuisibilité (200 larves pour 100 feuilles observées) n'est pas atteint dans les parcelles observées.

Des symptômes de grillure sont localement visibles dans quelques parcelles.

Acariens

Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée. Le seuil de nuisibilité de 30 feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible est dépassé dans certaines parcelles.

Ravageurs secondaires

Vignoble régional

Des symptômes d'érinose et de galles phylloxériques sont régulièrement observés sans toutefois entraîner de conséquences notables.

Metcalfa pruinosa est régulièrement observée au vignoble.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.

<http://www.languedocroussillon.chambagri.fr/commun/bsv-viticulture.html>